

De quelques remous helvétiques autour de l'analyse profane

MIREILLE CIFALI

En Suisse comme partout ailleurs, l'analyse profane a eu — et a toujours — ses batailles, avec ses détracteurs et ses supporters. Ce texte n'est le lieu ni d'en analyser l'évolution historique, ni d'en opérer la radiographie actuelle. Le problème est récurrent, endémique, qui resurgit, ici ou là, à telle ou telle date marquée par certains personnages ou événements. Des textes existent autour de l'analyse profane, des noms y sont cités; il y a aussi des lettres secrètes, pourtant devenues publiques. On y lit des plaintes, des scandales, associés à des désirs d'« assainir » la psychanalyse de ses mauvais éléments. S'ensuivent presque toujours des projets de règlements, qui ne semblent pas avoir eu force de résolution.

Ce sont certes des médecins qui introduisent la psychanalyse en Suisse, dont Carl Gustav Jung. Mais très vite des profanes s'y intéressent : les pédagogues et les pasteurs. Viendront plus tardivement les psychologues. Dès lors la question de l'analyse profane ne pouvait manquer de se poser. Je ne parlerai ici que de deux événements qui en témoignent : le procès de Charles Baudouin en 1920, et la création de la Société médicale suisse de psychanalyse en 1928, qui invoque pour motifs de fondation la personnalité et la pratique du pasteur Oscar Pfister. Baudouin, Pfister : deux noms qui reviennent immanquablement dans les textes où des médecins se plaignent et veulent mettre fin à une situation jugée intolérable.

Mireille Cifali est historienne, psychanalyste et professeur adjoint à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à Genève.

Rev. Int. Hist. Psychanal., 1990, 3, 145-157

Un lointain procès

Genève, 1920, un accusé : Charles Baudouin. Professeur à Neufchâteau, celui-ci a écrit à Pierre Bovet et Edouard Claparède pour leur demander de participer aux travaux de l'Institut Jean-Jacques Rousseau. Arrivé à Genève en 1915, il y fait, comme il l'écrit dans son journal, connaissance avec la psychanalyse. La découverte freudienne lui « est apparue d'emblée comme une découverte de première importance et bien séduisante » (C.N., IV, p. 107). Il perçoit très vite l'importance qu'il y a pour lui à s'engager dans une analyse. « Il importe, écrit-il en avril 1912, d'éclairer mon énigme. Il me semble que la psychanalyse est pour cela un instrument de choix. La lumière soudain qu'a jetée, sur les deux derniers rêves, la méthode des associations d'idées est une expérience convaincante. J'entends continuer. Ainsi peut-être, achèverai-je de me découvrir, et cela pourra m'aider à travers mon plan d'avenir » (C.N., IV, p. 114). Par qui a-t-il été initié ? Claparède, Bovet, Théodore Flournoy ou son fils Henri ? Leur fréquentation à tous quatre a compté, c'est sûr, mais lequel en particulier l'a influencé, nous ne le savons pas. En 1917, Charles Baudouin commence une première analyse avec le Dr Carl Picht de formation jungienne¹. Quelques années plus tard, en 1925, il entamera une deuxième analyse avec Charles Odier².

A Nancy, sa ville natale, Charles Baudouin avait obtenu une licence ès lettres. Il avait également suivi l'enseignement d'Emile Coué, et c'est, comme le rapporte Pierre Bovet, « un cours sur la suggestion appliquée à la rééducation physique et morale de l'enfance, d'après les principes de la Nouvelle Ecole de Nancy » (1932, p. 96), qu'il avait proposé. Proposition acceptée puisque deux cours sont annoncés en 1915 : l'un sur la suggestion

1. Note V, 21 novembre 1917 : « Un jeune psychologue allemand, le Dr Carl Picht se trouvait à Genève à ce moment. Je l'ai rencontré à la Société de Psychanalyse qui réunissait librement autour de Claparède, et de Henri Flournoy — fils du vieux Théodore Flournoy — des médiums et des charlatans intéressés par ces nouvelles investigations; l'orthodoxie freudienne ne sévissait pas encore, en ce temps-là. Picht avait écrit un livre sur *La suggestion et l'hypnose dans l'éducation*, c'est-à-dire que, comme moi, il était venu à la psychanalyse par le chemin de la suggestion. Il était de formation jungienne. Nous sympathisâmes, et je me mis volontiers à son école en acceptant de lui un certain nombre de séances d'analyse. Nous ne détestions pas, lui Allemand, moi Français, de prouver ainsi, en pleine guerre, une entière liberté d'esprit à l'égard des idées guerrières » (C.N., V, 1917, p. 188).

2. « J'ai pris la décision de me soumettre à une psychanalyse méthodique, bref de reprendre ce qui n'a été qu'ébauché avec Picht en 1917. J'en avais toujours l'intention velléitaire; c'est nécessaire à ma formation complète d'analyste. Mais c'est comme pour aller chez le dentiste : on attend que la dent fasse mal (...) Je me suis adressé au Dr Charles Odier; je lui ai dit que je l'ai choisi parce que je le sais musicien, et que l'art était essentiel pour moi, j'avais besoin d'un analyste qui comprit cette valeur-là. Il m'a dit, non sans humour : "Réfléchissez. Cette attitude peut être aussi expression de résistance. Peut-être feriez-vous bien, justement, de vous adresser à quelqu'un comme mon confrère de Saussure, qui n'a aucun sens artistique !" J'ai réfléchi. Et je m'en suis tenu à Odier » (C.N., VII, septembre 1925, p. 220).

dans l'éducation et la rééducation (à la fois théorique et expérimental), et l'autre sur la culture de la force morale (exclusivement théorique). Baudouin donne également des conférences « pratiques aux personnes qui désiraient apprendre à traiter elles-mêmes par la suggestion » (1932, p. 97), lesquelles rencontrèrent un très grand succès. Voici ce que Pierre Bovet en raconte : « A certaines heures, dès ce premier hiver, les salles de La Taconnerie furent transformées en une sorte de cour des miracles, où des gens de tout âge, avec la gravité que donne la foi, suivaient du regard le balancement de la petite ficelle. Ce fut d'ailleurs, littéralement, le cours aux miracles, celui dont des gens paralysés depuis des années s'en retournaient confiants et libérés. On côtoyait des terrains dangereux, des chasses gardées. Le Dr Clarède le savait aussi bien que M. Baudouin. Nous avons beau parler de rééducation, insister sur une autosuggestion qui s'apprenait dans les expériences dont s'illustraient les leçons, tous ces termes empruntés au vocabulaire pédagogique n'empêchaient pas que la frontière entre les gens sains et les malades, entre l'autosuggestion et l'hypnotisme ne fût difficile à tirer » (1932, p. 97).

En 1920, un 15 janvier, Baudouin soutient sa thèse : *Suggestion et autosuggestion*, qui le rendra célèbre lorsqu'elle sera publiée, sous les auspices de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, dans la collection « Actualités pédagogiques » (1920). C'est au lendemain de la soutenance de cette thèse qu'il est convoqué au tribunal de police. Il n'en parle dans son journal qu'à la date du 13 septembre 1920 : « Je pense, bien sûr, aux chicanes avec lesquelles je suis aux prises en ce moment : cette absurde accusation de médecine illégale, doublée de celle d'avoir contrevenu à une certaine loi de 1860 portant sur les séances publiques d'hypnotisme et de magie ! Un brigadier a trouvé cela, il doit être fier. Je me demande cependant ce qui peut se dissimuler là-dessous, en fait de basses intrigues politiques ou de jalousies personnelles. S'il n'y a rien de tel, c'est alors d'une bêtise qui n'est pas moins attristante. Ce qui m'excède surtout, c'est qu'il faille défendre publiquement une activité qui ne me tient pas vraiment à cœur, qui ne représente qu'une toute petite partie de ma personnalité » (C.N., VI, p. 136).

Au mois de novembre l'affaire est close. Baudouin en parle ainsi dans son journal : « Il y a eu mon absurde procès, qui s'est terminé au mieux, grâce à l'assistance d'un bon avocat, intelligent, et connu pour sa probité, Me Albert Picot (qui a su tirer un effet de la lecture, à l'audience, de la lettre que m'écrivit Bergson, à l'occasion de ma thèse); mais cela n'avait pas été sans pertes de temps irritantes, ni sans écœurements » (C.N., VI, p. 146).

Il ne nous a pas été possible de retrouver la trace des actes de ce procès,

pas plus dans les archives judiciaires que dans celles de M^e Albert Picot³. La lettre de Bergson ne semble pas avoir été conservée. Il nous faut donc nous contenter des seuls fragments que nous venons de produire. L'accusation portait-elle sur les cours publics donnés à l'Institut Jean-Jacques Rousseau ? On peut le supposer. Mais, selon Baudouin, elle porte également sur un exercice illégal de la médecine. Pratiquait-il déjà la psychanalyse ? Vraisemblablement.

Baudouin revient sur les faits longtemps après, en 1953, au moment du jugement de Mme Williams-Clark à Paris (Roudinesco, 1986, t. II, p. 222-224). Il écrit en effet, pour la revue *Psyché*, un article intitulé « Propos du champ et de la charrue » (1953) où il présente son procès comme un « précédent » : « On oublie que la psychologie analytique a une histoire dans le monde; il y a des précédents, qui pourraient en quelque sorte faire jurisprudence; il y a des traditions, des expériences, dont on pourrait s'inspirer. Pour me borner à ce que je connais de près, je rappellerai que Genève a connu, en 1920, un procès analogue à celui qui vient de s'ouvrir à Paris (nous autres Français, nous ne retardons pas de beaucoup plus de trente ans), et le psychologue accusé, déjà, d'exercice illégal de la médecine, en est sorti entièrement justifié et habilité; il faut dire qu'une lettre de Bergson a été d'un certain poids au cours des débats » (1953, p. 374).

En 1953, Charles Baudouin associe donc rétrospectivement son procès à celui de Mme Williams-Clark. Pour lui, il s'agit d'un seul et même procès, celui de l'exercice de la psychanalyse par un non-médecin. Il faut dire que les ennuis de Charles Baudouin en la matière ne s'arrêtent pas à la date de 1920. Ainsi, en 1922, si l'on en croit Pierre Bovet, « la publication des *Etudes de psychanalyse*, que M. Baudouin avait fait suivre d'un certain nombre de cas, déclencha de nouveau certaines plaintes, non pas devant les tribunaux, mais dans les milieux médicaux qui voyaient une concurrence dans une action éducative dont les effets influençaient le physique en même temps que le moral. M. Baudouin trouva cette fois parmi les médecins mêmes des défenseurs convaincus par l'expérience » (1932, p. 98). L'Institut Jean-Jacques Rousseau y vit cependant un « avertissement à circonscrire son champ de travail » et, à l'occasion d'un déménagement, les cours pour adultes, « un peu encombrants » — en ce qui concerne les locaux, précise Pierre Bovet (1942, p. 98) — furent interrompus.

Un peu plus tard encore, aux alentours de 1929, lorsque Charles Baudouin sollicite d'entrer à la Société psychanalytique de Paris, c'est

3. « M^e Albert Picot, qui n'était alors qu'un avocat distingué, s'engagea peu après dans la carrière politique; il devint l'un des *leaders* du Parti démocratique, et le premier magistrat de la république genevoise. Dans la vie politique, il fut toujours un exemple de caractère et de probité » (C.N., VI, p. 235).

Henri Flournoy, qui s'y oppose, posant comme condition à sa propre adhésion le refus de la candidature de Charles Baudouin. Elisabeth Roudinesco s'en étonne, disant d'Henri Flournoy : « Il lui reproche de n'être pas médecin, alors qu'il est lui-même partisan de l'analyse profane. » Il faut savoir, ajoute-t-elle, « que cette attitude contradictoire existe en permanence chez les membres de toutes les sociétés de cette époque et qu'elle est la conséquence directe de la bataille qui se déroule à l'intérieur de l'I.P.A. » (1986, t. 1, p. 343-344).

Charles Baudouin crée en 1924 l'Institut de Psychagogie. Voici ce qu'il en dit dans son journal : « Je note encore, dans cette année 1924, la création de l'Institut de Psychagogie, laquelle a été en somme une contrainte imposée à ma nature (Je l'ai créé, pour tout dire, à mon corps défendant, pour répondre poliment en les mettant devant le fait accompli, à tous les couéistes suspects qui voulaient m'entraîner dans leurs entreprises d' « Institut Coué » à grand spectacle. Je l'ai conçu comme un moindre mal; j'ai souhaité qu'il existât le moins possible, juste assez pour occuper la place, mais si peu qu'il existe, il me prend des forces et me tire hors de ma ligne) » (*C.N.*, XIII, p. 119)... Un institut pour n'être pas assimilé au couéisme, un institut pour être moins en butte aux attaques émanant des médecins ?

Il faut noter que, dans son article de 1953, Charles Baudouin fait preuve de la même lucidité et d'une non moins grande prudence à l'endroit de l'analyse profane, comme de la question y attenante : la psychanalyse est-elle une activité médicale ? J'invite le lecteur à s'y reporter avant que de prendre connaissance du second événement qui, cette fois, a secoué le cœur même de la Société psychanalytique suisse.

« Une volonté d'assainissement »⁴

« Les membres ont appris par une lettre de Pfister du 18 novembre 1927 que Oberholzer se laissait relever de la direction de l'Association pour l'hiver courant. Un mois plus tard, le 18 décembre 1927, des membres médecins furent incités à s'associer en tant qu'Association suisse des médecins pour la psychanalyse. Le 10 janvier, Pfister reçut communication de la démission de ce groupe de l'Association suisse de Psychanalyse. Ces événements, au sein de notre groupe, représentent manifestement la réaction d'Oberholzer sur la question de l'analyse profane » (*A.S.S.P.*, 1936a,

4. *Sanierungsbestreben*. La traduction des documents inédits de la Société suisse de Psychanalyse (*A.S.S.P.*) nous est personnelle.

p. 3). Tel est le résumé de l'événement fait par Philippe Sarasin quelques années plus tard, en 1936⁵.

C'est en 1928 qu'Emil Oberholzer et Rudolf Brun fondent une nouvelle Association médicale de Psychanalyse dont les médecins seuls peuvent être membres à part entière, les non-médecins n'étant considérés que comme « collaborateurs scientifiques ou collaborateurs dans leur spécialisation » (A.S.S.P., 1928*b*). Cette nouvelle association demande son admission à l'Association internationale de Psychanalyse, « motivant sa demande d'un long memorandum » (I.Z.P., 1929, p. 141). Le Comité central de l'I.P.A. refuse en ces termes : « Après avoir mûrement réfléchi quant à cet objet, le Comité central s'est vu dans l'obligation de repousser cette demande, les motifs invoqués pour justifier cette nouvelle fondation ne lui semblant pas suffisants; il trouva surtout regrettable que les difficultés apparues n'aient pas pu être résolues autrement que par la scission d'un groupe ancien » (I.Z.P., 1929, p. 141). Ces quelques lignes sont de la plume d'Anna Freud.

Mais reprenons. Oberholzer et Brun se sont expliqués sur les raisons de la fondation de la nouvelle association de 1928 dans un très long mémoire (A.S.S.P., 1928*a*). La scission, se justifient-ils, vient d'une volonté d'assainissement et se dresse « contre la participation des non-médecins à la Société suisse de Psychanalyse », mais aussi contre « les pseudo-analystes et les médecins qui sont en fait étrangers à la psychanalyse » (1928*a*, p. 1). Sont rejetés, d'une part les collègues médecins qui n'ont pas ou peu de formation théorique et pratique — sur les 31 médecins de l'ancienne société, seuls 17 sont susceptibles d'être agréés —, et, d'autre part, la « deuxième partie de l'assainissement » touche les non-médecins. Oberholzer et Brun dénie qu'il s'agisse d'une attaque contre l'analyse profane. C'est seulement une « objection » émise à l'encontre de certains « analystes profanes » helvétiques. Le vœu des médecins scissionnaires : n'être plus « confondus et considérés comme solidaires », du fait de leur travail en commun dans la même fondation (1928*a*, p. 3).

Les difficultés rencontrées, relatives à la fraction non médicale de l'ancienne société se cristallisent sur un nom : celui du pasteur Oscar Pfister. Sont invoqués à sa charge : sa pratique de la psychanalyse, qui se contente de traitements courts; sa préoccupation essentielle des symptômes au détriment des défenses; son activité de propagande; son accueil dans la société de personnes qui prétendent être psychanalystes alors qu'elles sont à peine formées; l'impossibilité de discuter avec lui des problèmes théoriques

5. Se référer à D^r F. Meerwein (1979), qui s'appuie sur les documents inédits auxquels nous nous référons.

de l
levit— c
les 1
vos
que
corr
unic
psy
très
les p
à ce
méc
de '
grat
Psy
les :
Odi
méc
(19:ava
atta
ava
Pia;
et Ides
pro
par
que
pro
fon
été
s'ét
ave
à l:
inq
de
l'au

de fond; son auto-analyse non suffisante; l'utilisation de sa foi comme levier thérapeutique, et bien d'autres griefs encore.

Une lettre du 20 janvier 1928, de Raymond de Saussure à Pfister, — citée en français dans le mémoire de Oberholzer et Brun — résume bien les reproches formulés : « Vous savez que j'ai toujours beaucoup admiré vos nombreux travaux sur la psycho-analyse et si je me permets ici de faire quelques restrictions pour vous exposer le point de vue d'Oberholzer qui correspond tout à fait à notre point de vue vis-à-vis de Baudouin, c'est uniquement dans l'espoir d'arriver à une conciliation entre les différentes psycho-analyses de la Suisse. Vous pratiquez des psychanalyses qui sont très courtes, qui cherchent uniquement à mettre de côté les symptômes les plus importants de la névrose, mais qui ne correspondent pas exactement à ce que Freud entend actuellement par psychanalyse. Il en résulte que les médecins de votre ville qui tiennent à garder la technique de notre maître de Vienne éprouvent de grandes difficultés, et il en résulte également une grande inégalité de préparation parmi les membres de la Société suisse de Psycho-analyse, les uns ayant été analysés au cours de plusieurs mois et les autres n'ayant eu qu'une dizaine ou une vingtaine de séances. Flournoy, Odier et moi, nous comprenons parfaitement bien qu'Oberholzer et les médecins qui ont pris son parti aient voulu rendre la situation nette » (1928a, p. 4-5).

Pour l'anecdote, il est intéressant de savoir que les non-médecins qui avaient néanmoins été pressentis comme « collaborateurs scientifiques » attachés à la nouvelle Société, puis élus par son assemblée constituante, avaient pour noms : O. Pfister, J. Piaget, Mme J. Ronjat et H. Zulliger. Piaget et Ronjat ont « accepté ce vote » (1928a, p. 24), écrivait Oberholzer et Brun.

Les médecins se désolidarisent cependant des pratiques thérapeutiques des non-médecins. Mais ils ne sont pas, à les entendre, contre l'analyse profane, c'est-à-dire contre la position défendue par Freud. Tel est le paradoxe. En l'occurrence, c'est sur le pasteur Pfister que se polarise la querelle. Les fondateurs de la nouvelle Société assurent toutefois que le problème ne date pas de 1928, qu'il s'est déjà posé au moment même de la fondation de la Société suisse en 1919. Alors, écrivent-ils, « cela n'avait pas été facile pour le président subséquent d'amener le peu de médecins qui s'étaient joints nouvellement à la psychanalyse, à travailler en commun avec des non-médecins » (1928a, p. 1). Leur décision n'a donc pas été prise à la hâte comme on le leur reproche. Déjà, précisent-ils, ils s'en étaient inquiétés auprès de Freud en 1923. Déjà, en 1926, la solution d'une division de la Société psychanalytique suisse en deux sections : l'une médicale et l'autre non médicale avait été proposée. De plus, lors d'un colloque à propos

de l'ouvrage de Freud sur l'analyse profane, la solution d'une division avait été à nouveau évoquée (1928a, p. 20). Finalement, Oberholzer et Brun considèrent qu'à l'intérieur de la Société rien n'était à même de résoudre le problème. Cette version des faits est contestée par Philippe Sarasin. Ne serait-ce pas justement, comme il le suggère, parce que cet ouvrage de Freud n'avait pas entraîné de vrai débat, qu'en 1928 il y aurait eu passage à l'acte ? En effet, le volumineux dossier, consacré dans l'*Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse* de 1927 (*I.Z.P.*, 1927) aux discussions ayant eu lieu sur la *Laienanalyse* en vue de la préparation du Congrès d'Oxford dans les diverses sociétés, reste étrangement muet sur la Société suisse ou l'un quelconque de ses membres. Nulle trace de leur débat, alors que tout le monde paraît s'y exprimer.

La volonté de scission prend prétexte des difficultés que les médecins rencontrent avec Oscar Pfister. Affaire donc essentiellement zurichoise. Mais quel parti prennent les Suisses romands ? Nous avons vu que Raymond de Saussure partage le point de vue d'Oberholzer, évoquant pour le soutenir l'exemple francophone de Baudouin. Le Genevois, en outre, a été pressenti pour être vice-président de la nouvelle Société. Honneur qu'il ne semble pas avoir refusé (*A.S.S.P.*, 1928c). Est-ce à dire qu'il est favorable à la scission ? En fait, au fil des jours et des discussions, de Saussure précise sa position. Dans un premier temps, croit-il qu'on envisage deux sociétés en une seule, alors qu'il s'agit bel et bien d'une véritable scission ? Il y a tout lieu de le penser. Ensuite, il voudrait appartenir à l'une et l'autre Société. Son désir de rester dans l'ancienne Société peut s'expliquer par le fait que la nouvelle n'a pas été reconnue par l'I.P.A. en dehors de laquelle il ne souhaite pas se trouver (*A.S.S.P.*, 1928f). Un texte de la Société médicale rapporte qu'il « est convaincu cependant que l'avenir appartient à l'orientation médicale de la psychanalyse. Il aurait même eu l'intention d'introduire le fondement d'une Société internationale de Psychanalyse médicale à l'un des Congrès de l'I.P.A. » (*A.S.S.P.*, 1928d). L'avenir le verra maintenir cette position.

Sigmund Freud, Max Eitingon, J. H. W. Van Ophuijsen ont pris position pour l'ancienne Société. Philippe Sarasin en devient le président et c'est lui qui aura à reprendre le dossier quelques années plus tard, en 1936, date à laquelle la Société médicale suisse de Psychanalyse renouvelle sa demande d'être admise au sein de la Société internationale de Psychanalyse. A l'occasion du Congrès de Marienbad très précisément. Sarasin propose, à la séance du 1^{er} août à laquelle assistent Jones, Anna Freud, Brill, Glover, Eitingon et Oberndorf, que le Comité central adresse cette demande à l'Association suisse de Psychanalyse légitime. C'est pour lui la seule solution possible. Il est mis en minorité, quoiqu'il ait argumenté que « le choix

d'une autre voie serait à même de porter un coup » (A.S.S.P., 1936b) à la loyauté de la Société suisse envers l'I.P.A.

Ernest Jones joue un rôle prépondérant dans ce nouveau rebondissement. Il avait explicitement opté pour l'analyse médicale, ainsi qu'il l'écrit en 1927 : « La psychanalyse doit rester essentiellement une organisation et un enseignement d'ordre médical » (I.Z.P., 1927, p. 190). Au Congrès de Lucerne, en 1934, Jones aurait confié à Sarasin, qui dit n'avoir pas compris tout de suite : « En Suisse, la psychanalyse préserve son domaine en des circonstances particulièrement difficiles » (A.S.S.P., 1936c). Son propos est précisé dans une lettre qu'il adresse à Sarasin le 26 octobre 1936 : « Il ne fait aucun doute que l'impression générale de l'Association est celle d'un regret quant à la scission existant en Suisse. Nous sommes tous anxieux de voir ce qui sera fait pour mettre fin à ces dommages » (A.S.S.P., 1936c).

Suite au renouvellement de la demande de la Société médicale, Jones est venu à Zurich pour y rencontrer Oberholzer. La question, écrit-il alors à Sarasin, réside dans « le fait de savoir si votre société dans son ensemble fait le pas nécessaire pour garantir que les résolutions d'Oxford soient en fait observées ». Et d'ajouter : « Le Dr Oberholzer laisse entendre que les règles n'ont pas été observées » (A.S.S.P., 1936a). Jones est étrangement silencieux sur cet épisode dans son ouvrage : *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud* (1969). Alors même qu'il aborde le chapitre de l'« analyse des non-médecins », il se tait curieusement sur le rôle qu'il a joué dans l'affaire helvétique. Il est vrai que les démêlés avec les Américains relèvent d'enjeux d'une autre importance.

Soucieux de faire le point, et de résoudre le différend, Sarasin met sur pied une commission composée de Pfister, Kielholz, Zulliger, Christoffel et Blum. Le 10 décembre, ce dernier produit un rapport, accepté à l'unanimité, qui propose de reconnaître les membres de l'Association médicale, si ceux-ci le demandent et s'ils acceptent « le point de vue de Freud quant à la question de l'analyse laïque sous la garantie de respecter les dispositions d'Oxford de la part des non-médecins » (A.S.S.P., 1936d). Il semble qu'aucune suite n'ait été donnée à ce rapport puisqu'en 1938 certains des membres de la Société médicale rejoignent individuellement l'ancienne Société, au moment même où Oberholzer émigre aux Etats-Unis (Meerwein, 1979, p. 45-46). C'est ainsi que la crise se dénoue, momentanément. Non pas quant au fond, mais par un changement sur l'échiquier des personnes...

Nouvel accès, dans l'année 1953-1954, cette fois chez les Suisses romands. Raymond de Saussure rédige en date du 8 avril 1953 « Des principes et règlement de l'enseignement psychanalytique en Suisse romande ».

Il y écrit : « Les études médicales suivies de la spécialisation en psychiatrie, seront considérées comme la préparation de choix à la formation psychanalytique » (A.S.S.P., 1953). On le voit toutefois préoccupé de préserver une ouverture quand il poursuit : « Il n'en reste pas moins que la valeur personnelle l'emportera, dans le choix des candidats, sur la simple possession de diplôme, et que l'accession à l'instruction analytique de sujets venant de la psychologie universitaire, des études sociologiques, ou simplement doués de qualités et d'aptitudes exceptionnelles, est utile au mouvement psychanalytique » (A.S.S.P., 1953). Une lettre de Michel Gressot à Philippe Sarasin (A.S.S.P., 1954b), qui cite des noms de psychanalystes non médecins peu scrupuleux, et se défend de toute discrimination entre analystes médecins et non médecins, réitère cependant le vœu de faire « œuvre d'assainissement ».

Pour ceux qui se sentent investis d'une orthodoxie, la position est délicate, nous l'avons vu. Comment se dire fidèle à Freud et ne pas le suivre dans la question de la *Laienanalyse* ? Et, si l'on veut assainir la pratique en raison d'insuffisances notoires, on ne peut décemment pas ne pas évoquer celles de certains médecins. On admet certes que le cas de figure « de médecins incompetents en face de thérapeutes laïcs à la hauteur » peut se poser parfois encore. Mais force est de reconnaître que ce sont, en Suisse romande, des médecins qui font la réputation de la psychanalyse : Leuba, Odier, de Saussure et Flournoy. Ces réserves sont émises par Michel Gressot dans une lettre confidentielle à Philippe Sarasin, toujours président de la Société suisse de Psychanalyse (A.S.S.P., 1954b). Il s'agit, là encore, de se différencier des soi-disant psychanalystes qui ont souvent à voir avec l'Institut Jean-Jacques Rousseau. Le nom de Charles Baudouin est notamment mentionné : il est de ces psychothérapeutes non freudiens auxquels il est important de n'être pas associé. Là encore, l'œuvre d'assainissement veut se faire en raison de certaines pratiques douteuses de non-médecins. Une opposition se dessinera malgré tout, de l'intérieur de la Société, celle des « candidates analystes d'enfants », en particulier de Mlle Düss (A.S.S.P., 1954a).

Et alors ?

Ainsi donc, ni Pfister ni Baudouin ne quittent vraiment la scène des débats helvétiques autour de la pratique profane. L'œuvre analytique publiée de l'un comme de l'autre est pourtant particulièrement importante. Elle n'a pas suffi à calmer les oppositions. Les aurait-elle même attisées ? Nous pouvons nous le demander. « Assainir la psychanalyse » : la métaphore

sonne étrangement, qui revient en leitmotiv dans une entreprise où l'on n'échappe guère à la constante personnalisation des affrontements.

L'histoire helvétique de l'analyse profane mériterait une étude plus poussée. Une analyse de la situation actuelle fait ici défaut, qui viendrait en contre-point du passé, avec ses différences et ses ressemblances, ses joutes, ses protagonistes et ses règlements, ses éternels paradoxes et ses silences, ses enjeux de pouvoirs et de clientèle. Resteraient encore à étudier attentivement les positions particulières prises par tel ou tel psychanalyste médecin, et celles des non-médecins, ce qui nous permettrait de mieux comprendre comment, entre autres choses, la pratique de certains non-médecins fut utilisée pour masquer des rivalités peu aptes à servir la dignité, la rigueur et le sérieux requis effectivement pour pratiquer la psychanalyse.

Mireille CIFALI,
5, rue Zurlinden,
1207 Genève.

Mots clés

Assainissement de la psychanalyse – Baudouin Charles – Pfister Oskar – Procès – Société médicale suisse de Psychanalyse.

BIBLIOGRAPHIE

Archives de la Société suisse de Psychanalyse (A.S.S.P.), Genève (Manuscrits) :

- (1928a) *Die Begründung*, 28 p.
- (1928b) *Statuten der Schweizerischen aertztegesellschaft für Psychoanalyse.*
- (1928c) *Protokoll der Konstituierenden Versammlung am 7 Januar 1928.*
- (1928d) *Protokoll der Sitzung vom 17 März 1928.*
- (1928f) *Séances manuscrites de la Société suisse de Psychanalyse* (21 janvier 1928; 31 mars 1928).
- (1936a) Ph. Sarasin, *Vorläufiger Bericht zu Handen der Untersuchungs-Kommission zur Prüfung des Gesuches Oberholzer*, 12 octobre 1936.
- (1936b) *Vorstands-Sitzung des Zentral-Vorstandes der I.P.V.*, Marienbad, 1^{er} août 1936.
- (1936c) Ph. Sarasin, *Weiterer Bericht zu Handen der Untersuchungs-Kommission zur Prüfung des Gesuches Oberholzer*, du 15 novembre 1936.
- (1936d) Blum, Zulliger, *Bericht an den Vorstand der Schweizerischen Gesellschaft für Psychoanalyse*, 10 décembre 1936.
- (1953) R. de Saussure, *Principes et règlement de l'enseignement psychanalytique en Suisse romande.*
- (1954a) Düss, *Séance sur le projet : « Commission d'enseignement de la psychanalyse »*, 3 avril 1954.
- (1954b) M. Gressot, *Lettre à Ph. Sarasin* (12 juin 1954).

- Baudouin Charles, *Carnet de route IV*, « *Au-dessous de la mêlée* » (octobre 1915-septembre 1916), Bibliothèque nationale (B.N.), Berne.
- *Carnet de route V*, *La maison sur la route* (septembre 1916-octobre 1918), B.N., Berne.
- *Carnet de route VI*, *Lorsque l'enfant paraît* (octobre 1918-décembre 1921), B.N., Berne.
- (1920) *Suggestion et Autosuggestion*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé, 1920.
- *Carnet de route VII*, *Au devant du monde* (janvier 1922-avril 1926), B.N., Berne.
- (1924) *Études de psychanalyse*, Neuchâtel et Paris, Delachaux & Niestlé, 1924.
- *Carnet de route XIII*, *Le chemin des crêtes* (avril 1926-mars 1931), B.N., Berne.
- (1953) *Propos du champ et de la charrue*, in *Psyché*, n° 81-82, juillet-août 1953.
- Bovet Pierre (1932), *Vingt ans de vie. L'institut J.-J. Rousseau*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé, 1932.
- Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse (I.Z.P.)* :
- (1927) p. 53-55, 171-233, 298-332. Avec de S. Freud, *Nachwort zur « Frage der Laienanalyse »*, p. 326-332.
- (1929)
- Jones Ernst (1969), *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud*, t. III, Paris, P.U.F., 1969.
- Meerwein Franz (1979), *Réflexions sur l'histoire de la Société suisse de Psychanalyse en Suisse alémanique*, in *Bulletin de la Société suisse de Psychanalyse*, n° 9, 1979, p. 40-54.
- Roudinesco Elisabeth, *La bataille de Cent ans. Histoire de la psychanalyse en France*, t. 1 et 2, Paris, Seuil, 1986.

RÉSUMÉS

En Suisse, comme partout ailleurs, l'analyse profane a eu — et a toujours — ses batailles, avec ses détracteurs et ses supporters. Deux événements en témoignent : le procès de Charles Baudouin en 1920, et la création de la Société médicale suisse de Psychanalyse en 1928. Au centre des débats, deux psychanalystes profanes : Charles Baudouin et Oscar Pfister, dont l'œuvre publiée en matière psychanalytique est pourtant particulièrement importante. L'enjeu en est à chaque fois l'intention « d'assainir » la psychanalyse.

Two debates in Switzerland on the question of lay analysis

In Switzerland, as elsewhere, lay analysis gave rise — and still continues to do so — to battles between those who were opposed to it and those who supported it. Two events may serve as an illustration of this : the trial of Charles Baudouin in 1920 and the creation of the Swiss Society regrouping medical analysts in 1928. Two nonmedical analysts were at the centre of the debates : Charles Baudouin and Oscar Pfister, who had published works of particular importance in the psychoanalytic field. The question at issue was the same in each case : the need to « purify » psychoanalysis.

Einiges über den Wirbel, den die Laienanalyse in der Schweiz verursacht

In der Schweiz, wie überall anderswo, gab und gibt es immer noch um die Laienanalyse Kämpfe zwischen Verleumdern und Anhängern. Zwei Ereignisse legen davon Zeugnis ab: Der Prozeß Charles Baudouin's 1920 und die Gründung der medizinischen Gesellschaft für Psychoanalyse 1928. Im Mittelpunkt der Auseinandersetzungen und Infragestellungen stehen zwei Laienanalytiker, Charles Baudouin und Oskar Pfister, deren veröffentlichte Werke besonders wichtig sind. Bei allen Debatten geht es jedesmal um die Absicht, die Psychoanalyse zu « sanieren ».

Sobre ciertos avatares helvéticos en torno del análisis profano

Como en cualquier otra parte, en Suiza el análisis profano dio y sigue dando origen a batallas, con la participación de partidarios y detractores. Se citan dos episodios: el proceso a Charles Baudouin en 1920 y la creación de la Sociedad Médica Suiza de Psicoanálisis en 1928. En el eje de los debates, dos psicoanalistas profanos, Charles Baudouin y Oscar Pfister, que tenían empero una importante obra psicoanalítica publicada. En ambos casos, se trató de « sanear » el psicoanálisis.

Di alcuni agitazioni elvetici attorno all'analisi profana

In Svizzera, come dappertutto, la « Laienanalyse » ha sostenuto e sostiene le sue battaglie con i suoi detrattori e i suoi sostenitori. Due fatti testimoniano di questo conflitto: il processo di Charles Baudouin nel 1920 e la creazione della Società medica svizzera di Psicanalisi nel 1928. Al centro del dibattito, due personalità d'analisti profani, Charles Baudouin e Oscar Pfister, la cui opera nel campo della psicanalisi è particolarmente importante. La posta in gioco è ogni volta l'intenzione di « rissanare » la psicanalisi.